

ÉGALITÉ,  
UNE AMBITION COMMUNE

ÉDUCATION

ESPACES PUBLICS

SPORT



ÉGALITÉ  
FEMMES-HOMMES  
PARLONS-EN!

ATELIER DE L'ÉGALITÉ  
SPORT

MARDI 31 JANVIER 2017  
PALAIS DU TRAVAIL  
47 PARTICIPANT·E·S

## LANCEMENT

---

Durée : 5 – 10 minutes

Ouverture par Gilbert-Luc Devinaz, adjoint au sport

>Rappeler l'action spécifique engagée sur l'égalité femmes-hommes dans ce nouveau mandat et les différents enjeux de l'égalité femmes-hommes sur la thématique de l'éducation.

*« Mesdames et messieurs, j'ai plaisir à vous accueillir au Palais du travail pour ce troisième atelier de l'égalité, qui est aussi le dernier de cette série. Le premier a eu lieu samedi 21 janvier sur l'éducation et le deuxième, mardi dernier, sur les espaces publics.*

*Je salue les élus qui sont à mes côtés, à commencer par Agnès Thouvenot, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes – qui a piloté l'organisation de cette série d'ateliers. Plusieurs techniciens de la Ville sont aussi là ce soir – Simon Movermann, Xavier Fabre, Marianne Ducroux, ainsi que Marie-Christine Cerrato-Debenedetti, chargée de mission lutte contre les discriminations.*

*Je crois qu'à peu près la moitié d'entre vous a déjà assisté au moins à l'un des ateliers précédents, toutefois pour « l'autre moitié », quelques mots sur la politique d'égalité femmes-hommes qui est la nôtre et qui nous amène à organiser ces ateliers aujourd'hui.*

*Nous avons initié cette politique en 2014. Non pas qu'avant, nous ne faisons rien – nous menons depuis 15 ans une politique reconnue de lutte contre les discriminations – mais disons qu'avec ce nouveau mandat, nous avons voulu organiser, structurer notre action en matière d'égalité femmes-hommes et monter en puissance sur cette question.*

*Nous avons accompagné la signature de La charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, d'un plan d'actions sur 4 ans, avec des actions relevant de nos responsabilités en tant qu'employeur – afin d'agir sur nos pratiques en interne et auprès de nos agents – et des actions relevant de la conception même de nos politiques publiques et des services aux habitants.*

*Les ateliers que nous organisons s'inscrivent directement dans cette démarche, puisque l'objectif est de vous mettre à contribution pour imaginer des actions que nous pourrions ensuite mettre en œuvre pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.*

*Pour en venir très directement au thème de ce soir : le sport – ou plus largement l'activité physique et sportive. Il s'agit d'un domaine où nous disposons de plusieurs leviers d'actions – avec les activités sportives du périscolaire, avec les manifestations sportives que nous organisons, avec l'aménagement de nos parcs et jardins (installation d'agrès de musculation et de fitness), avec les équipements sportifs municipaux, les subventions que nous accordons aux clubs...*

*Le sport est un « terrain de jeu » passionnant pour agir, car c'est un domaine où les pratiques restent encore très sexuées (pour le dire vite : aux garçons le foot et le rugby / aux filles la danse et la gymnastique) et où les femmes et les hommes se mélangent peu – que ce soit en club ou dans leur pratique libre.*

*Dans notre projet sportif local, nous avons déjà commencé à intégrer des réflexions pour favoriser la pratique physique et sportive des habitantes et des habitants. Nous en attendons d'autres avec vous ce soir !*

*D'autant que nous avons le plaisir d'accueillir des étudiantes et des étudiants d'un nouveau master de l'UFR Staps : EGAL'APS qui est centré sur les questions d'égalité femmes-hommes dans le sport, et donc je salue la responsable, Cécile Ottogalli.*

*Je cède maintenant la parole à Elise Vinet et Sébastien Hovart qui vont nous expliquer le déroulé de la soirée et l'animer.*

*De nouveau, bon travail à toutes et tous, et merci de votre participation et de votre mobilisation. »*

## Intervention de Sébastien Hovart

- Explication du déroulement de l'atelier : un temps de débat, un temps de travail en groupe pour élaborer collectivement des pistes d'actions, un temps d'échange avec les élu·e·s, technicien·ne·s sur l'efficacité et la faisabilité des actions proposées, un temps d'affinement des propositions et un temps final de présentation et d'évaluation des propositions.
- Présentation de Léah Touitou et Benjamin Jurdic, illustratrice et illustrateur qui modéliseront en dessin les propositions des groupes de travail.

## TEMPS 1 : DÉBAT MOUVANT

---

Le débat mouvant est animé par Sébastien Hovart et Elise Vinet. A partir d'une ou plusieurs questions clivantes sur le sujet, chacun·e prend position dans l'espace et échange sur les enjeux centraux de la thématique.

Une première question générale, commune à tous les ateliers, est posée :

Sur l'égalité femmes hommes actuellement en France diriez-vous que ça s'améliore ou que ça se dégrade ?

Suit la question spécifique sur le sport :

D'après-vous, les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont-ils-elles les mêmes opportunités /ou mêmes possibilités de pratiquer des activités physiques et sportives ?

Oui/Non ; c'est bien comme ça/je voudrais que ça change

## TEMPS 2 : ELABORATION DE PROPOSITIONS EN GROUPES DE TRAVAIL

---

**Durée : 30 min**

Les participant·e·s sont invité·e·s à se constituer en groupe de travail en s'installant autour des différentes tables. Une sous-thématique – sous forme de question – établie préalablement est distribuée aux groupes de travail. Le groupe peut faire évoluer la proposition.

Chaque groupe est encouragé à fonctionner en trois temps (distribution du guide d'animation et du plan d'actions) :

- Echanges sur le vécu sur ce sujet
- Pistes d'action et de questionnement
- Choix d'un sujet commun avec éventuellement un ou des pistes d'actions.

Les élu·e·s, technicien·ne·s et animateur·trice circulent dans les groupes pour relancer, apporter des éclair-

# ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

rages, redonner les consignes et aider à aboutir à une proposition. Le et la dessinateur·trice circulent dans les groupes également pour prendre connaissance des différentes pistes d'actions envisagées et travailler sur leurs dessins, des premières esquisses.

A 5 minutes de la fin, Sébastien Hovart et Elise Vinet amènent chaque groupe à écrire sa proposition sur un panneau en carton plume. Les cartons plumes sont récupérés dans chaque groupe et sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin.

## **Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour que les équipes féminines soient autant valorisées que les équipes masculines pour un même sport ?**

### Proposition :

- Accueil de certains matchs importants de l'AS Villeurbanne Basket féminin à l'Astroballe.

## **Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour lutter contre la spécialisation des sports (5% de femmes licenciées pour le football ; 80% de femmes licenciées pour la gymnastique) ?**

### Proposition :

- Enrichir le forum des associations (*la Biennale des associations*) :
  - Qu'il devienne annuel pour les associations sportives,
  - Qu'il prenne plus d'espaces
  - Démonstrations/initiations à part égale d'hommes et femmes sur tous les sports.
  - Mise en avant des sportives de la ville qui dépassent les stéréotypes (footballeuses, gymnastes hommes, danseurs..) par des affiches, des publicités, dans Viva.

## **Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser la mixité dans les activités physiques et sportives ?**

### Proposition :

- Intégrer des critères de mixité pour l'attribution de subventions de la Ville (direction des sports) aux associations qui proposent des activités physiques et sportives.

# ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

**Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour que les subventions publiques ne profitent pas majoritairement aux hommes (gender-budgeting) ? – 70 % des licenciés des clubs sportifs subventionnés par des fonds publics sont des hommes, les femmes pratiquent davantage des activités physiques et sportives dans des structures privées ou ont des pratiques sportives libres.**

Proposition :

- Conditionner une partie des subventions publiques à la mise en œuvre de plans d'actions dans les associations sportives et les clubs portant sur la féminisation :
  - De la pratique
  - De l'encadrement
  - De la direction
  - De l'arbitrage
  - De la communication non stéréotypée

+ Présentation d'une évaluation des plans de féminisation dans le bilan des subventions.

**Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès et l'égal usage des femmes et des hommes aux équipements publics de loisirs physiques et sportifs (agrès, parcours de santé... hauteur, couleur, emplacement...) ?**

Proposition :

- Organisation de manifestations sportives pour faire connaître les équipements présents dans l'espace public et proposer des animations sur des activités diversifiées et mixtes (après réflexion par une commission citoyenne et mixte sur l'aménagement, la sécurité, l'ergonomie et la nature des équipements et parcs publics).

**Groupe 6 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser une répartition plus équitable du travail domestique afin de favoriser les pratiques d'activités physiques et sportives des femmes ?**

Proposition :

Pratique sportive pour les parents et temps d'activité pour les enfants sur le même créneau le soir.  
But : favoriser la pratique sportive des femmes sans qu'elles aient l'obligation de s'occuper de leurs enfants.

# ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

**Groupe 7 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions d'encadrant.e technique (animateur.trice, éducateur.trice, entraîneur.e) ou arbitral (juge, arbitre) ?**

Proposition :

- Favoriser dans les contrats d'objectifs les clubs qui tendent vers la parité dans la formation de leurs encadrant.e.s aux fonctions techniques et arbitrales
  
- Inciter à la pratique et la formation à l'arbitrage dans les écoles et dans les clubs

**Groupe 8 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égale représentation des femmes et des hommes parmi les dirigeant.es des clubs et fédérations sportives ?**

Proposition :

- Création d'un label (pour la parité dans les conseils d'administration des clubs)

## TEMPS 3 : APPORT DES ÉLU-E-S, TECHNICIEN-NE-S

---

Durée : 30 minutes

Les élu-e-s, technicien-ne-s disposent chacun d'un temps réduit pour réagir à une ou plusieurs propositions selon deux axes : la faisabilité par la Ville et l'efficacité imaginable en fonction de leur expertise. Un sablier est placé pour réguler le temps de parole.

### Intervention de Gilbert-Luc Devinaz, adjoint au sport

Globalement, certaines propositions évoquées sont déjà expérimentées. Il rappelle que sur le sport, la Ville n'est que partenaire car les activités sportives sont gérées par les associations.

Concernant la proposition du groupe 1, cela s'est déjà fait. Mais il faut savoir qu'il y a des mesures de sécurité à respecter dans les salles de sports, qui sont coûteuses pour des clubs comme l'ASVBF. Mais l'ASVBF dispose d'une salle de basket qu'est la salle Raphaël-de-Barros. Lors de la 6<sup>e</sup> opération « Tous à De Barros » qui a eu lieu le samedi 28 janvier, 1 500 spectateurs sont venus.

L'Astroballe est une salle omnisports (réponse à une question du public).

### Intervention d'Agnès Thouvenot, adjointe à la Lutte contre les discriminations et égalité Femme – Homme

Les propositions sont très argumentées.

Concernant la proposition du groupe 5, l'activité diversifiée est une question intéressante car le sport ce n'est pas uniquement de la compétition. Par exemple, il existe un groupe de marche dans le quartier des Brosses : ce n'est pas du sport pour la compétition mais c'est une activité physique bonne pour la santé et qui crée en plus, du lien social. Sur la commission citoyenne, qui seront les participant-e-s ? La question des conditions sociales des personnes est à prendre en compte dans l'accès aux activités, pour que chacun puisse avoir le droit à une activité selon ses ressources disponibles.

### Intervention de Ikhlef Chikh, conseiller municipal délégué aux manifestations sportives

Sur la proposition du groupe 2, le forum des associations sportives est biennuel, le changer pour qu'il devienne annuel est une faisabilité. Il faut revoir l'environnement du forum car il crée une attractivité pour les commerçants (le forum a eu lieu avenue Henri-Barbusse et à la Maison des sports). Les démonstrations à 50/50 sont une riche idée, il est à 100% pour. Attention pour certains sports comme le football ou le rugby, il faut voir le terrain plus adapté.

### Intervention de Marianne Ducroux, directrice de l'Office du sport de Villeurbanne

Sur la proposition du groupe 8, l'organisation de la formation des dirigeants sportifs est effectivement à travailler, car cela représente aujourd'hui un point noir (sur l'égalité femmes-hommes). C'est un axe à travailler.

Sur la proposition du groupe 6, cela se fait déjà dans certains clubs comme l'Asvel Athlétisme. Il est possible d'en parler avec les clubs et d'y travailler concrètement.

Sur la proposition du groupe 2, pour revenir sur la mise en avant des sportifs-ives, elle rappelle qu'il existe la soirée des Lauriers, qui récompense les sportifs-ives villeurbannais-es. Sur les démonstrations 50/50, c'est possible, il suffit de travailler autrement.

## Intervention de Xavier Fabre, directeur du sport

Sur la proposition du groupe 3, aujourd'hui le critère de mixité n'est pas pris en compte dans les subventions. Les critères d'attribution sont l'âge des enfants, le niveau de pratique, le niveau d'encadrement et le volume du club. La mixité peut être un nouveau critère.

Sur la proposition du groupe 4, à Villeurbanne, les dirigeants s'investissent pour travailler sur la thématique.

Sur la proposition du groupe 7, à propos des contrats d'objectifs : sur l'arbitrage, il existe une convention qui regroupe les 5 clubs de basket. (C'est faisable).

Sur la proposition du groupe 8, un label Villeurbanne est en cours.

## Intervention de Marie-Christine Cerrato-Debenedetti, chargée de mission lutte contre les discriminations

La recherche de la mixité dans le sport est un objectif qui ne peut être jamais suffisant : il faut faire toujours plus d'efforts pour trouver les modalités et ne pas perpétuer les effets sexués. Attention à ne pas renforcer les stéréotypes sexués sur les activités des « mamans ».

## Intervention d'Elise Vinet, animatrice et maîtresse de conférences en psychologie sociale

Sur la formation des éducateurs·trices : attention à ne pas confondre mixité et co-présence. On peut avoir un nombre paritaire mais avec des rapports de domination toujours existants -> donc c'est un critère à prendre en compte dans la formation.

Notion de « maison des hommes » : représente des espaces privilégiant les critères de virilité où les femmes et les hommes sont exclu·e·s s'ils·elles ne respectent pas ces critères.

Exercice de rotation mentale : les femmes ont plus de mal à se représenter un objet mental, c'est le cliché véhiculé. La façon dont on présente une tâche conditionne la façon dont on va la réaliser. Si pour un même exercice on parle de dessin ou de géométrie : dans le premier cas, les filles obtiennent de bons résultats, dans le second cas les résultats des filles sont moins concluants car la géométrie fait plus appel à la réflexion qui fait davantage référence à logique masculine et non féminine. Or, cette capacité de rotation mentale s'acquière.

Sport & capacité mentale : le sport a un rôle dans le développement de capacité mentale, notamment dans les sports collectifs. Cette capacité mentale détermine la réussite académique.

Communication : C'est important de faire connaître dans l'espace public les endroits où on peut se reposer, se promener, etc... Toutefois, ce n'est pas parce qu'on les connaît, qu'on y a recours. Le travail doit se faire sur les recours et motivations des individus.

Forum des associations : bonne idée que sont les démonstrations à 50/50 filles et garçons. Selon la théorie de l'engagement, quand une personne tente, essaye quelque chose, elle est plus apte par la suite à la poursuivre. Il faut donc essayer pour voir si cela marche auprès des habitant·e·s. De même, les démonstrations à 50/50 permettent de présenter les femmes et les hommes dans d'autres activités et ainsi d'ouvrir le champ des possibles. Toutefois, il faut faire attention à la règle de l'exception (exemple : une femme qui fait de la musculation : c'est une exception). Il est important de présenter plusieurs personnes d'un même sexe dans cette démonstration pour avoir un effet de masse.

Communication : on peut utiliser les stéréotypes comme leviers à défaut de pouvoir les transformer.

En Autriche, à Vienne, les pouvoirs publics ont pris en compte l'égalité femmes-hommes dans l'aménagement des espaces publics. Comment un terrain de sport peut-être à la fois pensé pour le football, le basket... ? Comment inciter d'autres usagers à utiliser cet espace ? Les marquages au sol sont-ils un bon indicateur pour manifester l'idée de la co-présence ? Un guide a été établi pour répondre à ces questions et inciter à l'occupation des espaces publics.

Enfin, sur la question des barèmes différenciés : il faut être vigilant à ne pas rester uniquement sur les distinctions femmes-hommes, mais penser aussi à toutes les personnes ne rentrent pas dans les cases femmes-hommes (transsexuel·le·s, personnes ayant des variations de sexe biologique). Quelle est la place de tous ces autres ?



## TEMPS 4 : AFFINAGE DES PROPOSITIONS

---

**Durée : 20 minutes**

A partir des réactions et compléments apportés dans le temps n°3, chaque groupe se remet au travail pour affiner et compléter sa proposition. L'objectif est qu'ils-elles précisent les moyens d'action et de mise en œuvre (répondre à la question Comment ?). Pendant ce temps, le et la dessinateur-trice mettent en image la proposition de chaque groupe sur un carton-plume.

A l'issue du temps réglementaire, Sébastien Hovart et Elise Vinet récupèrent les cartons-plumes dans chaque groupe. Ils sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin. Les dessins sont présentés.

**Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour que les équipes féminines soient autant valorisées que les équipes masculines pour un même sport ?**

Proposition :

- Accueil de certains matchs importants de l'AS Villeurbanne Basket féminin à l'Astroballe.
  
- Plus largement, promouvoir les événements sportifs féminins dans le magazine Viva, sur viva interactif, les réseaux sociaux et par de l'affichage. Etablir des partenariats avec les écoles, les collèges et les universités pour avoir des avantages tarifaires (tickets tarifs étudiants) pour les matchs.

**Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour lutter contre la spécialisation des sports (5% de femmes licenciées pour le football ; 80% de femmes licenciées pour la gymnastique) ?**

Proposition :

- Enrichir le forum des associations (*la Biennale des associations*) :
  - Qu'il devienne annuel pour les associations sportives,
  - Qu'il prenne plus d'espaces, c'est-à-dire qu'il ait lieu dans différents endroits de la ville (espaces, lieux, gymnases...) et organisation de journées portes ouvertes dans les clubs et les associations en périphérie du forum ou à d'autres moments (ouvertures des gymnases et communication (affichage public, viva interactif, réseaux sociaux, diffusion dans les écoles)).
  - Démonstrations/initiations à part égale d'hommes et femmes sur tous les sports.
  - Mise en avant des sportives de la ville qui dépassent les stéréotypes (footballeuses, gymnastes hommes, danseurs..) par des affiches, des publicités, dans Viva. Qu'ils-elles apparaissent à côté d'une image stéréotypée afin de ne pas stigmatiser les « contre stéréotypes ».

# ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

## **Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser la mixité dans les activités physiques et sportives ?**

### Proposition :

- Intégrer des critères de mixité pour l'attribution de subventions de la Ville (direction des sports) aux associations qui proposent des activités physiques et sportives :
  - o Nombre de créneaux mixtes dans les entraînements de compétition et de loisirs,
  - o Mise en place de stratégies en vue de promouvoir la mixité (journée découverte « Viens avec ton copain/ta copine/ ton enfant ; formation pour faire vivre la mixité ; tarifs pondérés selon les ressources, parrainage et marrainage (réduction si inscription un binôme mixte)
  - o Mise en place d'appels à projets par la Ville pour développer des actions innovantes.

## **Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour que les subventions publiques ne profitent pas majoritairement aux hommes (gender-budgeting) ? – 70 % des licenciés des clubs sportifs subventionnés par des fonds publics sont des hommes, les femmes pratiquent davantage des activités physiques et sportives dans des structures privées ou ont des pratiques sportives libres.**

### Proposition :

- Conditionner une partie des subventions publiques à la mise en œuvre de plans d'actions dans les associations sportives et les clubs portant sur la féminisation :
  - De la pratique
  - De l'encadrement
  - De la direction
  - De l'arbitrage
  - De la communication non stéréotypée

+ Présentation d'une évaluation des plans de féminisation dans le bilan des subventions.

## **Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès et l'égal usage des femmes et des hommes aux équipements publics de loisirs physiques et sportifs (agrès, parcours de santé... hauteur, couleur, emplacement...) ?**

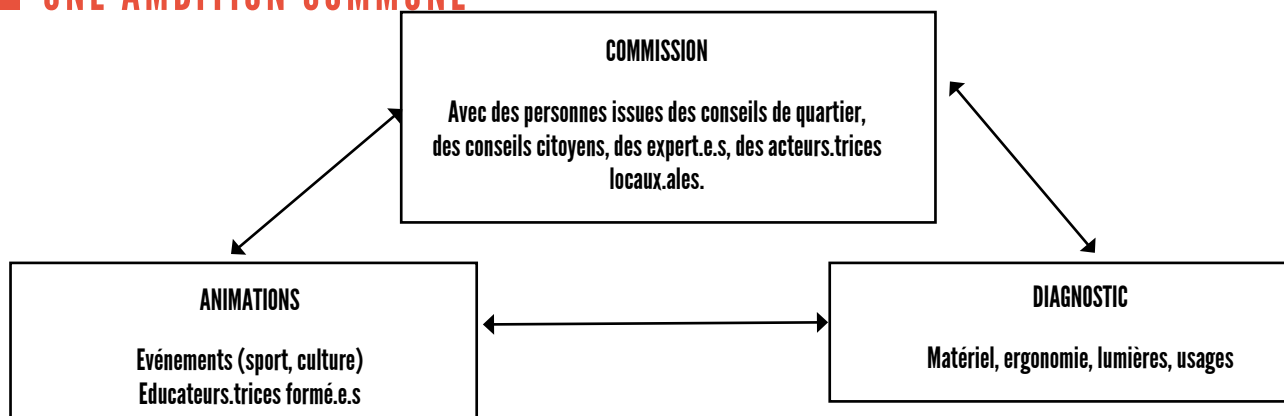
### Proposition :

- Organisation de manifestations sportives pour faire connaître les équipements présents dans l'espace public et proposez des animations sur des activités diversifiées et mixtes (après réflexion par une commission citoyenne et mixte sur l'aménagement, la sécurité, l'ergonomie et la nature des équipements et parcs publics).

### Comment ?

- Avoir un cercle vertueux de phases de diagnostic, d'animations et commission.

## ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE



**Groupe 6 :** D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser une répartition plus équitable du travail domestique afin de favoriser les pratiques d'activités physiques et sportives des femmes ?

Proposition :

- Pratique sportive pour les parents et temps d'activité pour les enfants sur le même créneau le soir.  
But : favoriser la pratique sportive des femmes sans qu'elles aient l'obligation de s'occuper de leurs enfants.

Comment ?

- Evaluer quelles sont les activités qui existent déjà qui pourraient répondre à cet objectif
- Création de postes d'animateurs.trices sportifs.ives (ou ETAPS)
- Utilisation des temps périscolaires
- Libérer des créneaux et des locaux et des structures mobiles.

**Groupe 7 :** D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions d'encadrant.e technique (animateur.trice, éducateur.trice, entraîneur.e) ou arbitral (juge, arbitre) ?

Proposition :

- Favoriser dans les contrats d'objectifs les clubs qui tendent vers la parité dans la formation de leurs encadrant.e.s aux fonctions techniques et arbitrales

Comment ? -> Viser une augmentation annuelle du ratio

- Inciter à la pratique et la formation à l'arbitrage dans les écoles et dans les clubs

Comment ? -> Favoriser l'arbitrage féminin dans les matchs masculins.

**Groupe 8 :** D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité de représentation des femmes et des hommes parmi les dirigeant.es des clubs et fédérations sportives ?

Proposition :

- Création d'un label (pour la parité dans les conseils d'administration des clubs)

Comment ?

Mise en place du label :

- Médiatiser la création du label auprès des associations (encourager)
- Remise officielle du label aux associations représentées par un homme et une femme
- Médiatiser le label d'un club auprès des villeurbannais par la ville (Viva, facebook...)
- Réserve financière sur les subventions pour l'attribuer aux bénéficiaires du label.
- Label attribué annuellement, révisé annuellement
- Réflexion sur la graduation

ÉGALITÉ,  
UNE AMBITION COMMUNE

LES PROPOSITIONS ILLUSTRÉES  
PAR LÉAH TOUITOU ET BENJAMIN JURDIC



## **TEMPS 5 : CLÔTURE DE L'ATELIER**

---

Agnès Thouvenot clôture l'atelier en réagissant à ces propositions et fait des annonces.

- Un article bilan des Ateliers de l'égalité sera publié dans Viva Mars. Les comptes-rendus seront publiés et envoyés aux adresses mails courant mars.
- Les propositions vont être étudiées pour voir comment elles peuvent être intégrées dans les politiques publiques en particulier dans le plan sportif local.
- La question des subventions en fonction du critère égalité femme homme constitue un vrai chantier, délicat, mais extrêmement fort.